

Nombre de conseillers

En exercice : 27

Présents : 21

Absents : 6

- dont suppléé : 0

- dont représentés : 4

Votants : 25

- dont « pour » : 25

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-cinq juin à 17 heures, les membres du Conseil de la **Communauté de la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon »** dûment convoqués le 21 juin 2019 se sont réunis dans la salle polyvalente de la mairie du Lauzet-Ubaye sous la présidence de Mme VAGINAY Sophie, Présidente.

PRESENTS : Mmes VAGINAY Sophie, ALLEMANDI Florence, ANDRE Michèle, LAE-ESMENJAUD Marie Hélène, STUPNICKI Josiane, PIGNATEL Agnès, ESPANET Martine, OKROGLIC Dominique MM. BOUGUYON Yvan, MARTIN-CHARPENEL Pierre, PAYOT Jean-Michel, BERCHER Francis, MARTIN Jacques, DELOINCE Michel, GILLY Lucien, PELLOUX Jacques, MILLION-ROUSSEAU Daniel, BEHETS Jan, MASSE Roger, TRON Jean-Michel et NICOLAS Yves.

EXCUSES : MM. BAGUE Patrice, FRELASTRE Jean Michel ayant donné pouvoir à M. MARTIN-CHARPENEL Pierre, BOUVET Patrick ayant donné pouvoir à M. BEHETS Jan, FERRON Jean ayant donné pouvoir à M. NICOLAS Yves et BULTEL Jean Pierre ayant donné pouvoir à MARTIN Jacques.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme ANDRE Michèle.

Délibération n° 2019/112

OBJET : MISE EN ŒUVRE D'UN SENTIER QUATRE SAISONS A MALJASSET – DEMANDE DE SUBVENTION.

Le Conseil de Communauté,

CONSIDERANT que la CCVUSP dispose de la compétence « neige », et qu'elle exploite à ce titre les sites et itinéraires nordiques de la vallée, par l'intermédiaire de la Régie Ubaye Ski ;

CONSIDERANT que la CCVUSP dispose également de la compétence « sentiers », et qu'elle entretient à ce titre un important réseau de sentiers inscrits ou à inscrire au PDIPR. Elle peut par ailleurs créer ou rénover des sentiers afin de proposer une offre en adéquation avec la demande actuelle des usagers ;

CONSIDERANT la mise en œuvre depuis la saison hivernale 2018-2019 d'un réseau d'itinéraires raquettes balisé et non damé, qui pourront servir de base pour certains d'entre eux à la mise en œuvre de cette nouvelle offre ;

CONSIDERANT l'importance pour le site de Maljasset, de développer un réseau de sentiers de proximité, à forte valeur ajoutée (thématisation) et exploitables en toutes saisons.

VU la proposition du Service Communautaire « Activités de pleine Nature » qui estime à 20 000 € HT (24 000 € TTC) le coût de cette action ;

VU l'avis favorable du conseil d'exploitation de la régie Ubaye Ski, réuni le 12 juin 2019 ;

Sur proposition de Madame Sophie VAGINAY, Présidente de la Communauté des Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon » ;

Après délibéré,

- **APPROUVE** la proposition qui lui est présentée,
- **DONNE** son accord à la réalisation de ce sentier.
- **SOLLICITE** du Département des Alpes de Haute Provence l'attribution d'une subvention à hauteur de 30 % du montant HT.
- **SOLLICITE** de la Région Sud l'attribution d'une subvention à hauteur de 40% du montant HT, dans le cadre de la programmation espaces valléens.
- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel de cette opération, qui, compte tenu des subventions sollicitées ci-dessus, pourrait s'établir comme suit :

Dépenses : 20 000 € HT (soit 24 000 € TTC)

Recettes :

Subvention CD04 (30%)	6 000 €
Subvention Région Sud (40%)	8 000 €
Autofinancement Communauté (30%)	6 000 €
Total Recettes	20 000 €

- **RAPPELLE** que les crédits correspondants seront inscrits au Budget Principal 2020 de la Communauté - Section de fonctionnement – chapitre 006 - art 6288 Dépenses, art 7473 Recettes.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que ci-dessus.
Pour extrait certifié conforme,

La Présidente,
Mme Sophie VAGINAY.

